

## Traite AVODA ZARA

### Proposition de plan – Deuxième chapitre - Daf 24 a & b

#### 24 a

##### Guemara :

*En ce qui concerne les pierres de l'Efod, il dit "Avnei Shoham" (sans Vav de liaison), donc ils ne sont pas liés à "Bnei Yisrael v' Yikchu. "*

- *Mais Il est dit "v'Avnei Milu'im (et les pierres du 'hoshen)", relié à "Bnei Yisrael v'Yikchu"!*
- *En outre, l'année suivante, une vache rousse est née chez Dama. Il a dit: «Je sais que je pourrais recevoir le prix que je demande. Je demande seulement l'argent que j'ai perdu l'année dernière. ○ Il est donc autorisé d'acheter une vache rousse chez un idolâtre*
  - *Ici, c'est différent car ils ont acheté la vache rousse et la pierre par l'intermédiaire d'un intermédiaire Yisrael.*

*Mais on a dit que R. Eliezer est inquiet pour la débauche!*

- *Or nous voyons qu'un vache rousse a été achetée d'un idolâtre (Dama) !*
  - *R. Eliezer précise qu'ici on surveille la vache depuis le jour où elle est née.*
- *Si R. Eliezer est préoccupé par la débauche, il devrait exiger qu'il soit acheté à un Yisrael.*
  - *Selon une beraita, au nom de R. Eliezer : ici, les Juifs l'avaient gardé dès le jour de sa naissance.*
- *Selon Rava, nous devons nous inquiéter également qu'il n'ait pas eu de relations avec sa mère dès le moment où elle s'est formée!*
  - *En effet, Rava enchaîne que si un animal avait des relations avec une personne, alors qu'elle était enceinte à ce moment-là, le fœtus est également disqualifié pour être un Korban*
    - *Les Juifs devaient effectivement garder la mère depuis la formation du fœtus.*

*Mais ne devrions-nous pas nous inquiéter de ne pas avoir eu de relations avec la mère avant cela! On a une michna qui précise que même si un animal est disqualifié d'être un Korban, sa progéniture est valide.*

- *En effet, on a une beraita au nom de R. Eliezer selon laquelle la progéniture est disqualifiée.*
- *Mais pour Rava, ce n'est pas une question : la question se pose uniquement dans un cas où la débauche est apparue après les avoir consacrés / rendus Hekdesh. → Mais si animaux 'houlin, la débauche ne disqualifie pas la progéniture.*
- *Autre question selon Rav Huna bar 'Hinena : Ils débattent sur le cas où la débauche s'est produite quand ils étaient 'houlin,*
  - *Mais tous conviennent que la débauche quand ils étaient Hekdesh disqualifie la progéniture.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (daf, résumé), [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), [www.torahbox.fr](http://www.torahbox.fr) (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg) Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- Réponse : Les juifs doivent garder la mère dès la formation de la mère.
  - Doit on se poser des questions également sur la débauche avec la mère de la mère!
    - Non trop éloignée. On ne s'inquiète pas.

Mais comment peut-on savoir quel animal garder car on pense que le fœtus va devenir une vache rousse ?

- ➔ Rav Kahana : Ils passaient un verre rouge devant la mère pendant l'accouplement.
  - Si c'est aussi facile, pourquoi est-ce si cher une vache rousse ?
    - Il est disqualifié dès que poils qui ne sont pas rouges
    - Pourquoi provoquer une vache rousse chez un idolâtre et non un Juif ?
- Cela ne marche pas sur toutes les vaches

**Première version :** Rav Papa / R. Ami ou R. Yitzchak Nafcha : R. Eliezer disqualifie tout Korban acheté à un idolâtre.

- Mais les Sages ont objecté un verset qui valide tous les animaux de menu bétail visiblement
- R. Eliezer répond que en fait ce verset évoque des animaux ayant appartenu à des non juifs convertis dans les temps futurs et pas de débauche alors
- Pour Rav Yosef, R. Eliezer se fonde sur ce verset "Ehfoch El Amim ... Likro Kulam b'Shem Hash-m."
- Mais Abayé s'interroge : Peut-être ne cesseront-ils que l'idolâtrie!
- R. Yossef répond : Le verset se termine "Le'avdo She'hem Echad".

**Deuxième version :** Rav Zvid / R. Ami et R. Yitzchak Nafcha : R. Eliezer disqualifie tout Korban acheté à un idolâtre.

- Mais les Sages ont objecté un verset qui valide tous les animaux de menu bétail visiblement
- R. Eliezer répond que en fait ce verset évoque des animaux ayant appartenu à des non juifs convertis dans les temps futurs et pas de débauche alors
- Il apprend de "Ehfoch El Amim ..."
- Rav Yosef s'interroge : Peut-être ne cesseront-ils que l'idolâtrie!
- Abayé répond : Le verset se termine "Le'avdo She'hem Echad".

Mais pourtant les animaux des égyptiens étaient acceptés comme Korbanot cf. verset adressé à Pharaon "Atah Titen b'Yadenu Zevachim."

- Avant que la Torah ne soit donnée, débauche n'invalidait pas sacrifices.

De même / Yitro qui offre des sacrifices "Va'Yikach Yisro ... Olos ..."

- Idem / avant que la Torah ne soit donnée.
- Ok si on va selon l'avis que Yitro a rejoint le peuple d'Israël avant que la Torah ne soit donnée.
- Mais selon l'opinion qu'il est venu après que la Torah a été donnée, comment pouvons-nous répondre?
- Il a acheté des Korbanot chez les Juifs

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (daf, résumé), [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), [www.torahbox.fr](http://www.torahbox.fr) (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)  
Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

Mais question aussi / Shaoul (après don de la Torah) où ils ont épargné les meilleurs animaux. Pourquoi uniquement les meilleurs ?

- Pour les vendre facilement et acheter des Korbanos.

Autres questions / animaux achetés par David à Aravna

- Aravnah était un Ger Toshav (qui observe ses Mitzvos).

Que signifie "Morigim"?

- Planches rainurées, les animaux marchent sur eux, et le grain est battu.

Mais on a aussi ce verset / renvoi du Aron sur une charrette attelée à des vaches "Ve Et ha'Parot He'elu Olah." Ils ont accepté les vaches des idolâtres.

- C'était un cas exceptionnel.
- D'autant plus que normalement les femelles ne peuvent pas être Olot!
- Non, c'est possible d'offrir une femelle sur un autel privé. Cf. Verset de Rav Ada bar Ahavah.

Question: "Va'Ya'alehu" est masculin, enseignant qu'il a offert l'agneau de lait! Même si on le prononce «va'Ya'alehu», il est écrit «va'Ya'aleha» (féminin).

R. Yochanan: Si un homme a des relations avec un animal femelle âgé de moins de trois ans, il deviendra stérile.

- Donc, pour les Sages, on peut les acheter car les idolâtres ne souhaitent pas les rendre stériles
- Mais si plus de trois ans, il ne deviendra pas stérile, donc on ne peut pas l'acheter pour un Korban

Tous les versets apportés contre R. Eliezer (où on avait accepté des animaux de goyim) peuvent être objectés contre R. Yochanan ! Selon lui, ces versets ne se réfèrent qu'aux animaux de moins de trois ans.

Quid du verset "V'Et ha'Parot He'elu Olah"!

- Les vaches avaient moins de trois ans.
- Mais une vache ne donne pas naissance avant qu'elle n'ait trois ans!
  - On a une mishnah :
    - Si l'on achète une vache ou un âne de moins de trois ans, on considère qu'il n'a pas eu d'enfant.
      - Si son premier enfant (après l'avoir acheté) est un mâle, il est considéré comme un Bechor et donné à un Kohen ;
    - Mais si plus de 3 ans, doute et on ne donne pas à un KOhen

A propos de ce verset / retour de l'arche tirée par une charrette

- Que signifie "va'Yisharnah ha'Parot ba'Derech"?
  - R. Yochanan : Ils ont chanté.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (daf, résumé), [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), [www.torahbox.fr](http://www.torahbox.fr) (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)  
Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

- *Rav Zutra bar Tuviah : Ils ont fait face à l'Aron et ont chanté. □ Qu'ont-elles chanté?*
  - *Az yashir...*
  - *"Hodu la'Shem ... Hodi'u va'Amim Alilosav",*
  - *Le cantique 'anonyme "Mizmor Shiru la'Shem ... Nifla'os Asah ",*
  - *" Hash-m Malach Yirgezu Amim Yoshev Keruvim Tanut ha'Aretz ",*
  - *" Hash-m Malach Ge'ut Lavesch "ou" Roni Roni ha'Shita ... "*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (daf, résumé), [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il),

[www.torahbox.fr](http://www.torahbox.fr) (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)